

TRANSMIS LE 11/09/2025  
REÇU LE 11/09/2025  
AFFICHÉ LE 21/09/2025  
NOTIFIÉ LE 21/09/2025  
PUBLIÉ LE 21/09/2025  
EXÉCUTOIRE LE 21/09/2025



FRANCONVILLE-LA-GARENNE

CONSEILS DE QUARTIER / SM

**DÉCISION DU MAIRE N°25-213**

**Contrat de cession de droits de représentation**

**FERME PÉDAGOGIQUE TILIGOLO**

**Dans le cadre de la Journée au bois**

**Le Maire de la Commune de Franconville-la-Garenne,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** l'élection du Maire en date du 26 mai 2020,

**VU** la délibération du 29 septembre 2022, relative à la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire, dans le cadre de l'article L.21222-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Budget Communal,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de faire venir la ferme pédagogique Tiligolo, dans le cadre de la journée au bois qui aura lieu le dimanche 14 septembre de 11h à 17h30 au Bois des Éboulures.

**DÉCIDE**

**Article 1 : DE SIGNER UN CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE REPRESENTATION** avec la SARL « La ferme de Tiligolo », représentée par les co-gérants Monsieur Estenoza Tonio et Monsieur Boiteau Vincent, adresse La Gaudrière 79150 SAINT-MAURICE-ETUSSON.

**Article 2 :** Le montant de la prestation est fixé à **1 619 € HT (mille six-cent dix-neuf euros hors taxe) avec une TVA à 5,5% soit un total de 1 708,04 TTC (mille sept cent huit euros et quatre centimes toutes taxes comprises)**. Ce montant sera réglé par mandat administratif.

**Article 3 :** La dépense sera imputée au budget de la Commune

**Article 4 :** La présente décision prendra effet à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département au titre du contrôle de légalité, de l'affichage en mairie et/ou de sa notification et sera transcrite sur le registre des Délibérations. Elle sera portée au Recueil des Actes Administratifs de la Mairie.

**Article 5 :** En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 6 :** Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 26 août 2025

Caractère Exécutoire

Le 2 septembre 2025  
Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire



*Yvan Aïin Verbrughe*

Xavier MELKI



Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller régional d'Ile-de-France

**Acte à classer**

DEC25-213

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-09-01T11-49-09.00 ( MI263515839 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20250826-DEC25-213-AU ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE REPRÉSENTATION - FERME  
PÉDAGOGIQUE TILIGOLO DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE AU  
BOIS.

Date de décision : 26/08/2025



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. marchés allégés (art.30)  
1.1.1.1. services

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DEC 25-213 CDQ.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 01/09/25 à 11:49

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 01/09/25 à 11:49

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 01/09/25 à 11:54

# Acte annulé

DEC25-213

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	AR reçu	Classé

La télétransmission de cet acte a été Voir l'accusé de réception associé  
annulée :

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20250826-DEC25-213-AU ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE REPRÉSENTATION PÉDAGOGIQUE TILIGOLO DANS LE CADRE DE LA FERMES AU JURNÉL AU BOIS.  
Date de décision : 26/08/2025



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. marchés allégés (art.30)  
1.1.1.1. services

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DEC 25-213 CDQ.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Préparé	Date 01/09/25 à 11:49	Par <u>SADEQ Fatiha</u>
Transmis	Date 01/09/25 à 11:49	Par <u>SADEQ Fatiha</u>
Accusé de réception	Date 01/09/25 à 11:54	
Demande d'annulation	Date 11/09/25 à 17:28	Par <u>SADEQ Fatiha</u>
Annulé	Date 11/09/25 à 17:34	